

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 25 juin 2024 à 20 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Demande de dérogation mineure – 32, rue Bédard
2. Demandes de permis au PIIA – CCU du 18 juin 2024
3. Autorisation de dépenses – Programme de suivi volontaire de la qualité de l'eau des puits privés
4. Autorisation de signatures – Acquisition du lot 4 208 109
5. Achats fonds de roulement
6. Autorisation de dépenses – Conduits d'évacuation de sècheuses – Aréna
7. Adoption du Règlement numéro 2024-1181 *modifiant le Règlement numéro 2017-1035 ayant pour objet d'établir la tarification de différents services municipaux*
8. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1182 *modifiant le Règlement 2002-732 relatif à la circulation*
9. Autorisation de dépenses – Réfection de pavage 2024 – Fourniture de matériaux granulaires et disposition de rebuts de pavage
10. Autorisation de dépenses – Réparation d'un camion 10 roues
11. Période de questions
 - 11.1 Membres du conseil
 - 11.2 Public
12. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 21^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint